



ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE

Le soussigné :

Né(e) le : **à :**

demeurant : **E-mail :**

agissant en tant qu'intermédiaire ou conseil pour le compte de l'un de ses clients

Affaire Actoria n°

Préalablement à l'examen d'un dossier concernant une affaire à reprendre (la « société »), prend les engagements suivants, tant à l'égard d'ACTORIA CONSEIL que de la Société et de ses actionnaires.

Il s'engage à conserver, à titre strictement confidentiel, toute information qui sera portée à sa connaissance à l'occasion du dossier de présentation de la Société. Etant précisé que les informations visées aux présentes s'entendent de tout ce qui n'est pas connu du public à ce jour, et en particulier du fait que la vente ou le partenariat de la Société est envisagé.

Il s'oblige à ne divulguer les informations obtenues qu'à ses collaborateurs ou conseils directement concernés par la transaction envisagée et garantit, sous sa responsabilité, que ces personnes seront soumises aux mêmes obligations de discrétion que lui-même.

Il ne pourra utiliser ou exploiter, pas plus que les personnes physiques ou morales dépendant de lui, aucune des informations communiquées, en dehors de l'acquisition projetée.

Il s'interdit en particulier d'offrir directement ou indirectement un emploi à des collaborateurs de la Société ou de ses filiales qu'il aurait identifiés à la faveur des informations recueillies dans le cadre de la transaction envisagée, et ce pendant une durée de deux ans à compter de ce jour.

Au cas où il ne donnerait pas suite à la négociation, il retournera dans les meilleurs délais à ACTORIA CONSEIL, tous les supports écrits ou autres, portant trace des informations communiquées. Ce retour s'effectuera également à la simple demande d'ACTORIA CONSEIL.

Le soussigné reconnaît en outre, qu'ACTORIA CONSEIL n'engage pas sa responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations communiquées et que ces informations ne le dispensent pas de procéder par lui-même aux études et examens d'usage préalables à une acquisition.

Enfin, le soussigné s'interdit de prendre tout contact direct ou par un intermédiaire avec les dirigeants et/ou les collaborateurs de la Société, sans l'autorisation préalable d'ACTORIA CONSEIL.

En cas de non respect du présent engagement, ACTORIA CONSEIL se réserve la possibilité d'en tirer toutes conséquences de droit et le soussigné sera indéfiniment tenu pour responsable de la réparation des préjudices causés à ACTORIA CONSEIL par une indiscrétion commise directement ou indirectement par lui, ses collaborateurs ou conseils.

Cet engagement de confidentialité vaut pour chaque dossier communiqué par ACTORIA CONSEIL.

Fait à le

Signature :